

Annexe 15 - Rentrée 2023
Demande d'affectation en 2^{de} GT hors secteur

Lycée(s) demandé(s) en affectation hors secteur :

Voeu 1 :

Voeu 2 :

Lycée de secteur :

.....

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Classe suivie :

Nom du représentant légal : Prénom(s) :

Nom, Prénom et adresse du(es) représentant(s) légal(aux) :

.....
.....

N° de téléphone : Adresse mél :

Motifs de la demande

Cocher la ou les cases(s) correspondante(s)

- 1) Commission médicale demandée (annexe 4)
 - ▶ Élève reconnu handicapé par la MDPH avec choix d'orientation restreint
- 2) Commission médicale demandée (annexe 4)
 - ▶ Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
- 3) Situation sociale exceptionnelle (annexe 6)
- 4) Elève boursier
- 5) Frère(s), sœur(s) de l'élève scolarisé(es) à la rentrée
- 6) Elève dont le domicile est proche de l'établissement
- 7) Elève devant suivre un parcours scolaire particulier

Pièces justificatives obligatoirement jointes

- ▶▶ Justificatifs médicaux du médecin traitant ou du médecin de l'Education nationale
- ▶▶ Justificatifs médicaux du médecin traitant ou du médecin de l'Education nationale
- ▶▶ Courrier de la famille + rapport circonstancié de l'autorité compétente
- ▶▶ Justificatif de bourse
- ▶▶ Attestation de scolarité
- ▶▶ Justificatifs probants
- ▶▶ Demande écrite de la famille pour l'enseignement optionnel théâtre au lycée Georges Brassens

Fait à Le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux)

Attention : dans l'académie, les enseignements optionnels « Création et Culture Design » et « Ecologie, agronomie territoire et développement durable, la 2^{nde} Hôtellerie, les sections internationales, les sections binationales, les langues rares en continuité et les projets de performance fédéraux ou les sections sportives pré filières d'accès au haut niveau ne doivent pas faire l'objet d'une demande de dérogation.

Rappel : le dernier vœu de l'élève doit obligatoirement porter sur la seconde générale et technologique du lycée de secteur correspondant au domicile de l'élève.

Si le motif 7 est coché, cette annexe doit impérativement être envoyée à la DRAIO avant le lundi 05 juin 2023

Signature et cachet du chef d'établissement :